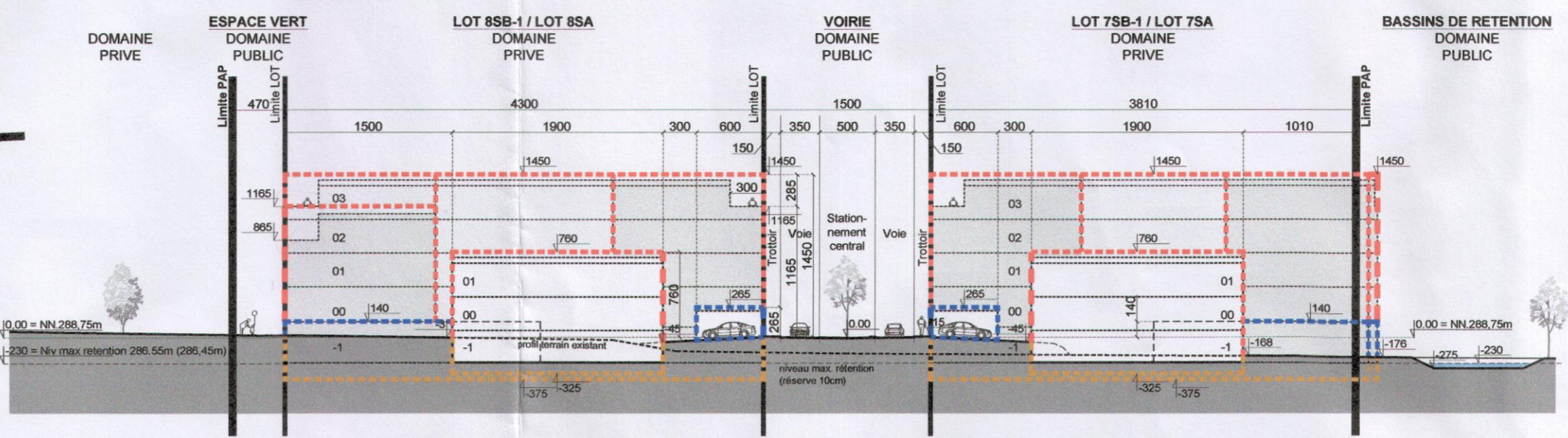
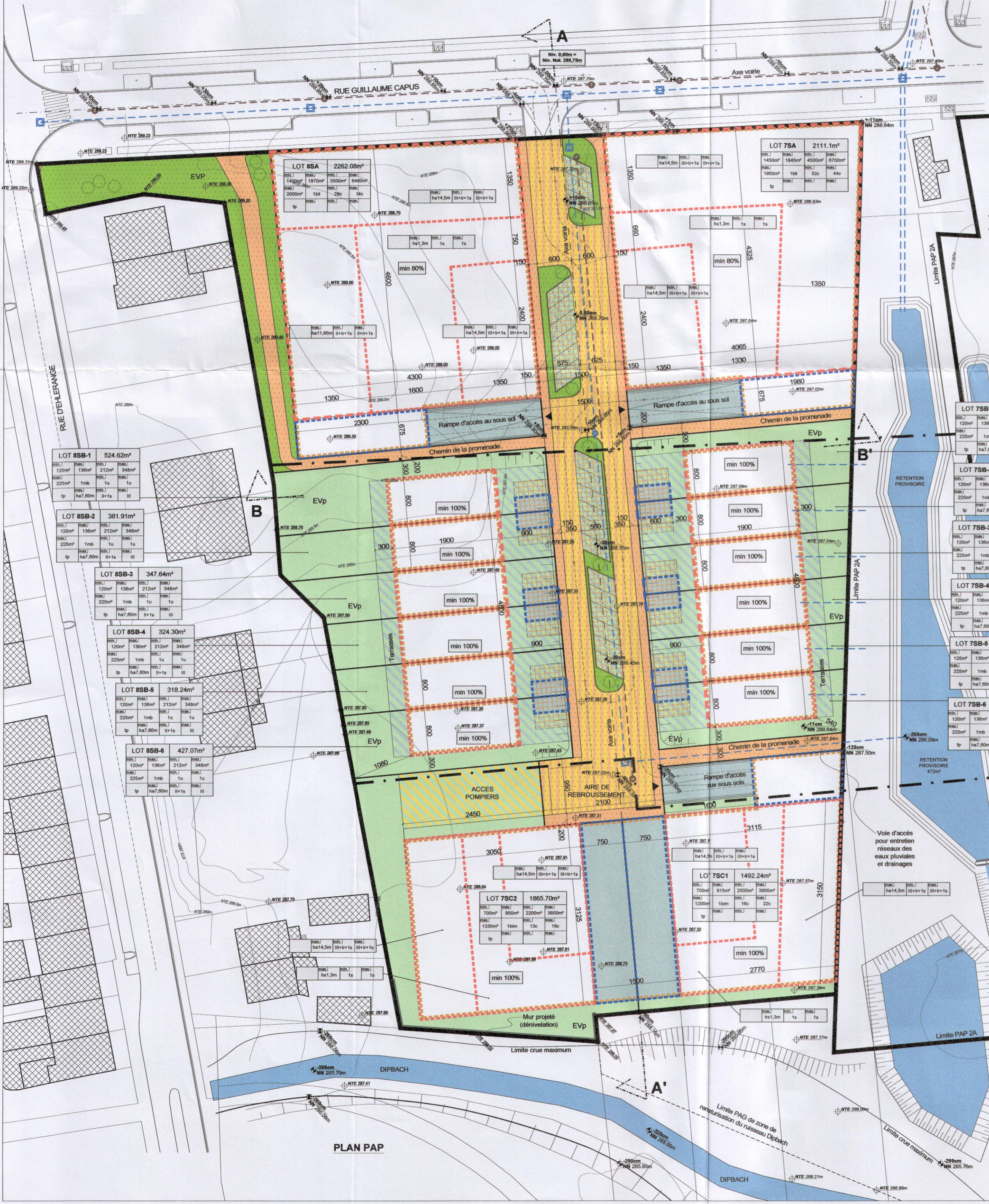


**COUPE DE PRINCIPE AA**  
Toutes les hauteurs sont mesurées et indiquées à partir du niveau national de référence du PAP (niveau national : 288,75m = niv. 0,00m)



**COUPE DE PRINCIPE BB**  
Toutes les hauteurs sont mesurées et indiquées à partir du niveau national de référence du PAP (niveau national : 288,75m = niv. 0,00m)



**PLAN PAP**

ZMU : COS : 1,0  
CMU : 4,0  
HAB-1 : COS : 0,5  
CMU : 1,5

HAB-1 : COS : 0,5  
CMU : 1,5

HAB-1 : COS : 0,5  
CMU : 1,5  
HAB-2 : COS : 0,8  
CMU : 3,0

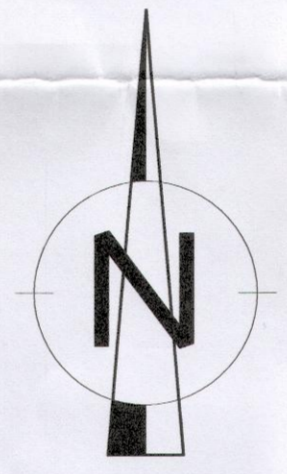
**LEGENDE PAP** (mémorial n°159 du 29 juillet 2011)

Lot / parcelle	Surface du lot / de l'ilot
Surface d'emprise au sol	Surface constructible brute
Surface du cottement du sol	Type et nombre de logements
Type de toiture	Nombre de niveaux
Types, disposition et nombre des constructions	Hauteur des constructions

**LEGENDE**

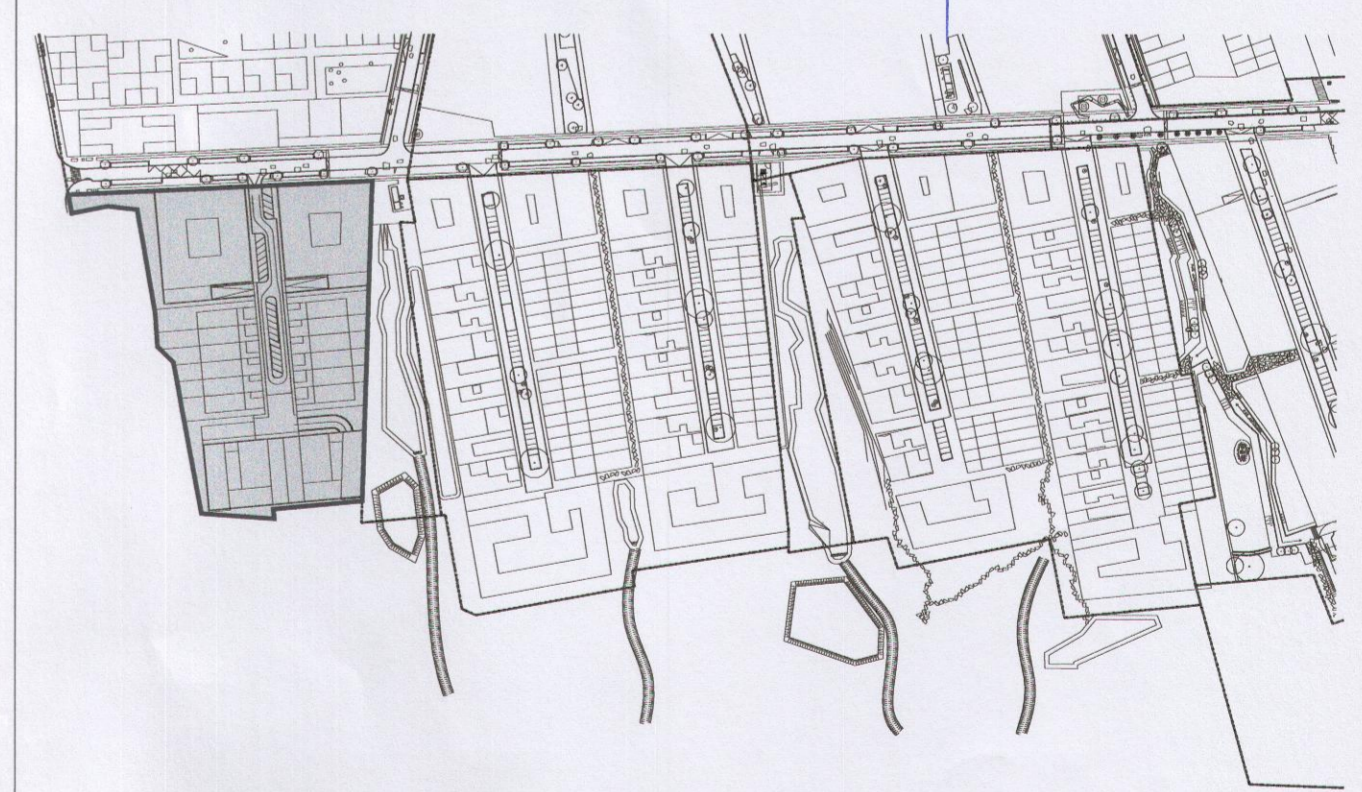
- DELIMITATION DU PAP ET DES ZONES DU PAG**
  - DELIMITATION DU PAP
  - DELIMITATION DES DIFFERENTES ZONES DU PAG
- COURBES DE NIVEAU**
  - TERRAIN EXISTANT
  - TERRAIN REMODELE
- GABARITS DES IMMEUBLES (PLAN / COUPES)**
  - ALIGNEMENT OBLIGATOIRE POUR CONSTRUCTIONS DESTINEES AU SEJOUR PROLONGE
  - LIMITES DE SURFACES CONSTRUCTIBLES POUR CONSTRUCTIONS DESTINEES AU SEJOUR PROLONGE
  - ALIGNEMENT OBLIGATOIRE POUR DEPENDANCES
  - LIMITES DE SURFACES CONSTRUCTIBLES POUR CONSTRUCTIONS SOUTERRAINES
  - LIMITES DE SURFACES CONSTRUCTIBLES POUR AVANT-CORPS
- DELIMITATION DES LOTS ET ILOTS**
  - TERRAINS CDEJ AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
  - LOT PROJETE
  - ILOT PROJETE
- DEGRE DE MIXITE DES FONCTIONS**
  - min x% POURCENTAGE MINIMAL EN SURFACE CONSTRUITE BRUTE A DEDIER AU LOGEMENT PAR CONSTRUCTION
  - x% y% POURCENTAGE MINIMAL ET MAXIMAL EN SURFACE CONSTRUITE BRUTE DE LOGEMENT PAR CONSTRUCTION
  - x% POURCENTAGE OBLIGATOIRE EN SURFACE CONSTRUITE BRUTE DE LOGEMENT PAR CONSTRUCTION
- INFRASTRUCTURES TECHNIQUES**
  - CANALISATION POUR EAUX USEES
  - CANALISATION POUR EAUX PLUVIALES
  - RETENTION A CIEL OUVERT POUR EAUX PLUVIALES
- TYPES, DISPOSITIONS ET NOMBRE DES CONSTRUCTIONS**
  - x-mb x MAISON EN BANDE\*
  - x-bil x BATIMENT ISOLE DE LOGEMENTS\* (Logements + activités libérales)
  - x-bim x BATIMENTS ISOLE MIXTE\* (Logements + Commerces, Horeca et ou activités libérales)
- ACCES DANS LE PROJET**
  - ACCES PARKING EN SOUS SOL / RESERVATION D'UNE ZONE D'ACCES AUX PARKING EN SOUS SOL

- ESPACES EXTERIEURS PRIVES ET PUBLICS**
  - Evp ESPACE VERT PRIVE
  - EVP ESPACE VERT PUBLIC
  - SURFACE VERTE SCHELLEE A 70%\*
  - SURFACE VERTE PRIVEE POUR ACCES CARROSSABLE DESTINEE AU SERVICE INCENDIE (40% scellée)
  - ESPACE EXTERIEUR POUVANT ETRE SCELLE
  - VOIE DE CIRCULATION MOTORISEE
  - ESPACE POUVANT ETRE DEDIE AU STATIONNEMENT
  - ZONE PIETONNE / CHEMIN PIETONNIER
  - VOIE DE CIRCULATION DE TYPE ZONE RESIDENTIELLE OU ZONE DE RENCONTRE
- PLANTATIONS ET MURETS**
  - ARBRE A MOYENNE OU HAUTE TIGE A CONSERVER
  - ARBRE A MOYENNE OU HAUTE TIGE PROJETE
  - HAIE A CONSERVER
  - HAIE PROJETEE
  - MURET A CONSERVER
  - MURET PROJETE
- SERVITUDES**
  - SERVITUDE DE TYPE URBANISTIQUE
  - SERVITUDE ECOLOGIQUE
  - SERVITUDE DE PASSAGE DE TYPE PUBLIC
  - SERVITUDE DE PASSAGE DE TYPE PRIVE
  - ELEMENT BATI OU NATUREL A SAUVEGARDER
- NOMBRE DES NIVEAUX - HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS**
  - hb-x HAUTEUR A L'ACROTERE DE X METRES
  - hs-x HAUTEUR DU SOCLE
  - (x)s NOMBRE DE NIVEAUX EN SOUS-SOL
  - 1, 2r NOMBRE DE NIVEAUX PLEINS
  - 1, 2r NOMBRE D'ETAGES EN RETRAIT
- TYPES ET NOMBRE DE LOGEMENTS**
  - x-c x LOGEMENTS DE TYPE COLLECTIF
  - x-u x LOGEMENTS DE TYPE UNIFAMILIAL
- NIVEAUX EXISTANTS ET PROJETES**
  - TERRAIN NIVEAU EXISTANT\* (NIVEAU NATIONAL, metre)
  - TERRAIN NIVEAU PROJETE\* (centimètre) PAR RAPPORT AU NIVEAU 0,00 = 288,75m



**SchemelWirtz**

Référence: 16943/59C  
Le présent document appartient à ma décision  
d'approbation du: 20.08.2014  
Le Ministre de l'Intérieur  
Dan Kersch



Projet	<b>NONNEWISEN, PAP NQ : 3B</b> Esch-sur-Alzette	FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT 74, Mühlenweg L-2155 LUXEMBOURG Gasperich
Signature de l'architecte		Signature du maître d'ouvrage
Type de Plan	<b>Plan d'aménagement particulier nouveau quartier (PAP NQ)</b>	N° de projet 660 Echelle 1/500 No. Plan 660/01/01
Niveau référence	Niveau national : 288,75m = niveau : 0,00m	Format Din A2
Date dessin	2013/01/01	Code -CAD
Date de révision / dess.	2013/12/18	Index de révision J

Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur et du Maître de l'ouvrage. Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement, sous quelque forme que ce soit (photocopie, décalque, ou tout autre procédé) sans l'autorisation écrite de l'auteur et du Maître de l'ouvrage. Toutes les cotes sont à contrôler par l'entreprise. Toute différence est à signaler sans délai à l'architecte (P.16.c SA)